

PANORAMA 2013

Les actions de soutien à l'innovation sociale en Région

- Points de repère sur les politiques et stratégies régionales
- Présentation d'actions pilotées et soutenues par les Régions

Pourquoi ce panorama ?

Afin d'encourager la création d'écosystèmes favorables à l'innovation sociale, l'Avisé a réalisé, en 2012, en partenariat avec l'Association des Régions de France (ARF) et la Caisse des Dépôts et avec le soutien du Fonds social européen, le guide « L'innovation sociale, un levier pour le développement des territoires » destiné aux élus et techniciens des collectivités territoriales souhaitant intégrer les questions d'innovation sociale dans leurs politiques publiques.

En complément de ce guide, une enquête a également été réalisée en 2012 auprès des Directions ou Services

innovation des Conseils régionaux afin de mieux appréhender la place de l'innovation sociale dans les stratégies régionales d'innovation (SRI).

La réalisation de ce panorama portant sur des actions concrètes de soutien à l'innovation sociale pilotées ou soutenues par les Conseils régionaux s'inscrit dans le prolongement de ces travaux. Il a été réalisé par l'Avisé, dans le cadre de l'animation du centre de ressources www.essenregion.org, avec le soutien de la Caisse des Dépôts et du Fonds social européen.

Méthodologie de recueil des données

Cette publication donne une photographie des actions identifiées dans les Régions à fin juin 2013. Les données sont issues de recherches documentaires, une participation à certains projets et la réalisation de plus de 35 entretiens auprès principalement des Directions innovation et des Directions développement économique/ économie sociale et solidaire des Conseils régionaux, ainsi que de différents acteurs impliqués dans la réalisation d'actions en région.

Il a été fait le choix de valoriser des actions de soutien à l'innovation sociale explicitement présentées comme tel et spécifiquement conçues pour répondre aux enjeux de l'innovation sociale. Ce panorama n'a donc pas vocation à présenter, par exemple, les politiques régionales d'économie sociale et solidaire.

Ce premier état des lieux ne vise pas l'exhaustivité et il pourra être enrichi dans un second temps, notamment dans le cadre d'une valorisation des différentes actions dans un format web.

Appel à contribution

Afin d'enrichir ce panorama, notamment dans une prochaine version en ligne, vous pouvez, dès à présent, nous faire part d'actions lancées ou prévues dans votre Région en envoyant un mail à : prunelle.gorget@avise.org

© Novembre 2013 tous droits réservés.

Avise 167 rue du Chevaleret 75013 Paris T 01 53 25 02 25 E contact@avise.org W www.avise.org

SOMMAIRE

Introduction	p.4
<hr/>	
Partie 1 : Innovation sociale et politiques régionales	p.5
L'innovation dans les Régions : une priorité pour l'Europe	p.5
L'innovation sociale dans les stratégies régionales d'innovation (2007-2013)	p.6
L'innovation sociale dans l'élaboration des nouvelles stratégies (2014-2020)	p.7
L'innovation sociale dans les autres politiques régionales	p.7
Moyens affectés au soutien de l'innovation sociale	p.8
Pilotage des actions de soutien à l'innovation sociale	p.9
Partie 2 : Les actions de soutien à l'innovation sociale	p.11
<hr/>	
Présentation des catégories d'actions	p.11
Tableau récapitulatif des actions par catégorie et par Région	p.12
Catégorie 1 : Études et recherche	p.13
Catégorie 2 : Définition et caractérisation	p.17
Catégorie 3 : Capitalisation d'innovations sociales	p.21
Catégorie 4 : Sensibilisation et formation	p.24
Catégorie 5 : Appels à projets	p.27
Catégorie 6 : Dispositifs d'accompagnement et de financement	p.30
Catégorie 7 : Autres actions	p.33
En savoir plus	p.36
<hr/>	

Accompagner et financer l'innovation sociale : un enjeu clé pour les Régions

L'innovation constitue un des piliers de l'action publique tant au niveau européen que national, étant reconnue comme un facteur clé de la compétitivité régionale.

Pour autant, force est de constater la prédominance d'une conception technologique de l'innovation, primordiale certes, mais insuffisante. D'autres dimensions de l'innovation, comme l'innovation sociale, constituent des leviers complémentaires essentiels pour identifier des réponses nouvelles aux grands enjeux sociétaux, notamment en période de crise.

Les Régions compétentes en matière de développement économique, d'innovation, de formation professionnelle, d'aménagement du territoire ont les compétences pour accompagner ces innovations sociales et permettre ainsi de renforcer l'attractivité des territoires, créer des emplois durables et non délocalisables. Accompagner et financer l'innovation sociale pour accélérer son développement est aujourd'hui un enjeu clé pour les Conseils régionaux. Les actions ainsi lancées par les Régions contribuent à répondre aux ambitions suivantes :

- défendre une vision élargie de l'innovation
- concevoir des politiques publiques en faveur de l'innovation sociale
- faire des territoires les premiers écosystèmes d'appui à l'innovation sociale
- mettre en réseau les acteurs de l'innovation sociale

Définition

L'innovation sociale, bien que de plus en plus présente dans le discours public, est un concept qui fait appel à des définitions et approches plurielles. Dans ce panorama, il est fait référence à la définition proposée par le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS) :

« L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou service, que le mode d'organisation, de distribution, dans des domaines comme le vieillissement, la petite enfance, le logement, la santé, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, les discriminations... Elles passent par un processus en plusieurs démarches : émergence, expérimentation, diffusion, évaluation. »

Ce panorama a pour objectif d'aider au développement des actions et dynamiques régionales en faveur de l'innovation sociale.

La première partie revient sur la place de l'innovation sociale dans les stratégies régionales d'innovation dans un contexte de renouvellement de celles-ci. Elle aborde aussi son inscription dans les autres politiques régionales et donne un éclairage sur les moyens affectés et les modalités d'organisation interne au sein des Conseils régionaux qui ont mis en place des actions de soutien.

La seconde partie présente, de façon détaillée et par grandes catégories d'interventions, plus d'une quarantaine d'actions de soutien à l'innovation sociale mises en œuvre dans 17 Régions.

1 L'innovation dans les Régions : une priorité pour l'Europe

La capacité d'innovation des acteurs et des territoires est un enjeu incontournable pour l'Union européenne. Elle souhaite se dresser au rang d'économie de la connaissance « la plus compétitive et la plus dynamique du monde » telle que projetée dans la Stratégie de Lisbonne puis réaffirmée avec la Stratégie « Europe 2020 » qui prône une croissance « intelligente, durable et inclusive ». Cette ambition a posé le cadre de la politique de cohésion 2007-2013 et sa déclinaison en France, à travers le Cadre de référence stratégique national (CRSN) et les programmes opérationnels qui ont fait de l'innovation et de la recherche des priorités majeures pour les interventions des fonds structurels européens dans les régions.

Les stratégies régionales d'innovation (2007-2013)

Afin d'optimiser la mise en œuvre des fonds européens, la Commission européenne, avec l'accord de l'État français, a proposé en 2007 aux régions françaises d'élaborer chacune une stratégie régionale d'innovation (SRI) pour mieux identifier les forces et les faiblesses de l'innovation et de ses acteurs dans les territoires.

Objectifs

Les SRI avaient la volonté de répondre à trois ambitions :

- Réaliser un diagnostic approfondi des atouts et des faiblesses du territoire, dans un dialogue avec l'ensemble des partenaires socio-économiques et des acteurs locaux et régionaux ;
- Valoriser l'ensemble des acteurs concernés par l'innovation, services, institutions de recherche et de formation et toutes les dimensions de l'innovation (technologique et non technologique) ;
- Optimiser les moyens publics accordés au financement et au soutien à l'innovation.

Acteurs mobilisés

Les SRI ont été réalisées suivant une méthodologie proposée par le niveau national. Elles ont été orchestrées dans le cadre d'un partenariat entre l'État et les Conseils régionaux dans la majorité des régions.

D'autres acteurs peuvent être désignés comme pilotes dans certaines régions. Par exemple :

- La SRI peut être coordonnée par l'agence régionale d'innovation (ARI), chargée d'impulser et d'animer l'innovation sur l'ensemble de la région pour améliorer sa compétitivité économique et son attractivité. C'est le cas **en Languedoc-Roussillon**, où la SRI est animée par l'Agence régionale d'innovation Transferts LR (association loi 1901). Créée en 2005 à l'initiative du Conseil régional et de l'État, soutenue par l'Europe, elle appuie la compétitivité des entreprises par son action de catalyseur de l'innovation et du transfert de technologie.
- **En Bretagne**, la Stratégie régionale de développement économique et d'innovation (SRDEI) est pilotée par Bretagne Développement Innovation (BDI), association loi 1901, issue de la fusion de l'Agence régionale de développement économique et de Bretagne innovation, Agence régionale d'innovation.
- **En Alsace**, l'organisation de l'écosystème régional de l'innovation repose sur un pilotage stratégique conjoint de l'État, du Conseil régional, de la Chambre de commerce et d'industrie et de l'Université de Strasbourg. Cette gouvernance s'appuie elle-même sur deux piliers : la création d'Alsace Innovation, née de la fusion de l'Agence régionale de l'innovation et du Centre européen d'entreprise et d'innovation (CEEI), et la création de la Société d'accélération de transfert de technologies (SATT) Conectus, pour soutenir l'innovation issue de la recherche universitaire.

Les stratégies de spécialisation intelligente (2014-2020)

Les premières stratégies régionales d'innovation sont arrivées à échéance en 2013. Une nouvelle génération, les stratégies régionales d'innovation basées sur la spécialisation intelligente (appelées S3 ou RIS 3 ou SRI SI) leur succèdent.

La Commission européenne souhaite faire de celles-ci un prérequis à l'attribution des financements du Fonds européen de développement régional (FEDER) aux Régions pour la période de programmation 2014-2020. Ces stratégies fixeront des priorités d'investissement que les programmes opérationnels devront soutenir activement sur la période 2014-2020.

Tout en optimisant le système de soutien à l'innovation dans sa globalité, chaque Région doit identifier des domaines d'activité porteurs et innovants pour lesquels celle-ci a des « atouts comparatifs » à l'échelle internationale - avérés ou potentiels - et qui auront un « effet d'entraînement » sur l'économie de son territoire.

L'innovation de produits ou services, l'innovation sociale, organisationnelle ou commerciale ou encore l'innovation d'usage, jouent un rôle important dans cette nouvelle génération de SRI au même titre que l'innovation technologique ou celle basée sur la recherche scientifique.

2 L'innovation sociale dans les stratégies régionales d'innovation (2007-2013)

Dans le cadre de leur stratégie régionale d'innovation pour la période 2007-2013 :

- Près d'un 1/4 des Régions avaient un axe dédié à l'innovation sociale dans le cadre de référence de leur politique régionale d'innovation. Il s'agissait des Régions Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Ile-de-France, Poitou-Charentes et Corse.
- Près d'un 1/3 des Régions y faisait référence. Il s'agissait des Régions Champagne-Ardenne, Alsace, Languedoc-Roussillon, Franche-Comté, Midi-Pyrénées et Limousin.

En Champagne-Ardenne, la SRI ne fait pas mention de l'innovation sociale mais elle est identifiée dans le cadre d'une fiche action dédiée aux activités émergentes, c'est-à-dire de nouveaux segments répondant à la triple exigence de l'intérêt pour le tissu économique régional, du renforcement de l'attractivité du territoire et de l'excellence scientifique.

En Alsace, elle s'intègre à la SRI dans le cadre d'un volet de réflexion « Humanisme et société » qui vise à diffuser une culture de l'innovation aussi bien au sein des entreprises, des laboratoires, que dans la société civile « dans le cadre de communautés créatives touchant différents secteurs et services considérés comme prioritaires

dans la stratégie régionale (modes de transports, circuits courts dans l'agroalimentaire, technologies et contenus numériques, etc.) ». L'innovation sociale apparaît en transversal également dans les réflexions sur l'économie verte, la santé et le bien-être.

En Languedoc-Roussillon, il a été démontré que l'innovation sociale était un facteur stratégique de croissance et de compétitivité du territoire. La SRI a intégré l'innovation sous toutes ses formes, dont l'innovation sociale.

En Franche-Comté, l'innovation sociale est abordée de manière transversale dans chacun des axes de développement de la SRI : capital humain, création d'activité par l'innovation, diffusion de la culture d'innovation, développement des partenariats et des coopérations, efficacité du système public d'accompagnement, valorisation de l'effet frontières (Suisse – Allemagne).

En Midi-Pyrénées, cela se traduit par une incitation à aller dans le sens de l'accompagnement de l'innovation non technologique, dont l'innovation sociale fait partie (service, design, marketing, organisation, etc.).

Dans le Limousin, elle est intégrée aux « innovations initiées par la société » (innovation dans les usages).

L'élaboration des nouvelles stratégies régionales d'innovation basées sur la spécialisation intelligente est l'occasion de re-questionner la place qu'y occupe l'innovation sociale.

Les choix retenus n'étaient pas encore finalisés à fin juin 2013. Quelques exemples sont cependant d'ores et déjà communicables :

- Plusieurs Régions telles que la Picardie, la Champagne-Ardenne ou la Lorraine se sont mobilisées pour intégrer l'innovation sociale dans la SRI.

En Picardie, un sous-groupe thématique sur l'innovation sociale, composé de la Direction de la recherche et de l'innovation et de la Mission économie sociale et solidaire a eu pour mission d'appuyer les groupes thématiques pilotés par la Direction industrie, recherche et enseignement supérieur.

- **En Rhône-Alpes**, l'innovation sociale est clairement affichée dans les axes transversaux. Elle sera intégrée à l'objectif « Explorer et développer les nouveaux champs de l'innovation ».
- **En Bretagne**, il a été choisi de faire de l'innovation sociale un des 7 domaines d'innovation stratégiques de sa nouvelle SRI sous

l'item « Innovations sociales et citoyennes pour une société ouverte et créative ». La réflexion sur ces domaines et le processus de soutien à l'innovation a été menée dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie régionale de développement économique et d'innovation (SRDEI) et du Schéma d'enseignement supérieur et de recherche (SRESR). La stratégie de spécialisation intelligente est une partie intégrante de sa SRDEI et de son SRESR. Des réunions de concertation et des groupes de travail ont été organisés associant aussi bien les entreprises classiques que celles de l'économie sociale et solidaire au premier semestre 2013.

Dans les Régions qui n'avaient ni axe ni référence à l'innovation sociale dans leurs stratégies régionales d'innovation 2007-2013 et qui ne l'envisagent pas dans leur stratégies de spécialisation intelligente (2014-2020), la raison principale reste culturelle. Pour certaines, l'innovation sociale est d'ores et déjà traitée dans d'autres politiques régionales et n'est donc pas de la compétence innovation.

Quelques Conseils régionaux (moins d'une dizaine) ont explicitement formalisé leur soutien à l'innovation sociale en dehors de leurs politiques d'innovation, principalement dans leurs politiques de développement économique ou d'économie sociale et solidaire. D'autres Régions n'ont pas encore opté pour cette formalisation, mais mènent déjà des actions de soutien concrètes.

Politique de développement économique

En Poitou-Charentes, l'innovation sociale est valorisée dans le Schéma régional de développement économique, écologique, social et solidaire (SRDEESS) 2011-2015 qui prend en compte l'innovation sous toutes ses formes.

L'axe 5 concernant le financement de l'innovation cherche à développer le soutien des PME par les centres de recherche régionaux, à travers un outil comme le Chèque régional innovation et à financer l'innovation sociale, technologique et managériale.

En Rhône-Alpes, l'innovation sociale est inscrite comme un des piliers de la politique économique dans le cadre de l'actualisation du Schéma régional de développement économique 2011-2015.

Politique d'économie sociale et solidaire

En Aquitaine, afin de démontrer la force innovatrice de l'économie solidaire et lui donner les

moyens de la développer, la 3^{ème} partie du Schéma régional de l'économie solidaire et de l'innovation sociale est consacrée à l'accompagnement de l'innovation sociale. Le règlement d'intervention relatif à ce schéma adopté en mars 2013 comprend un axe « Encourager l'innovation sociale ».

En Ile-de-France, l'innovation sociale est intégrée à l'axe économie sociale et solidaire de la Stratégie régionale de développement économique et d'innovation (SRDEI). Elle intègre le développement de l'innovation « pour viser la satisfaction des besoins économiques mais aussi celle des besoins écologiques et sociaux dans une optique d'innovation responsable ».

En Languedoc-Roussillon, l'innovation sociale est considérée comme le fil rouge de la politique d'économie sociale et solidaire. Le Conseil régional travaille depuis 2005 avec les principaux réseaux de l'économie sociale et solidaire à la

construction d'outils ou dispositifs dédiés à la création et au développement d'entreprises socialement innovantes.

En Lorraine, l'économie sociale et solidaire est traitée en tant que filière. La feuille de route de cette démarche comprend un axe innovation sociale : « Favoriser les bonnes pratiques dans les entreprises, apprendre à les détecter, les qualifier, les faire connaître, accompagner leur diffusion ; Aider à la structuration des projets économiques porteurs d'innovation sociale. »

En Rhône-Alpes, le contrat économique sectoriel économie sociale et solidaire tripartite entre l'Etat, la Région et la CRESS comprend un axe « Agir pour contribuer à l'innovation sociale et à des emplois de qualité ». Celui-ci met l'accent sur les questions de gestion des ressources humaines et de management dans l'économie sociale et solidaire, ainsi que sur les modes d'interaction avec les acteurs traditionnels.

5 Moyens affectés au soutien de l'innovation sociale

Les pratiques hétérogènes de prise en compte de l'innovation sociale dans les politiques régionales font qu'il est relativement rare de trouver une personne ou un service en charge spécifiquement de l'innovation sociale dans les Conseils régionaux.

Les techniciens chargés de la mise en œuvre des actions existantes ou d'étudier le développement de nouveaux dispositifs de soutien à l'innovation sociale ne sont pas identifiés comme tel. C'est une partie de leurs missions au sein des Services innovation (rarement), développement économique ou économie sociale et solidaire.

En Alsace par exemple, le Service innovation esprit d'entreprise a un chargé de mission qui traite notamment des questions de l'innovation sociale et suit la réalisation de l'appel à projets « Innovations sociales en Alsace » (cf. p 28).

En Aquitaine, au sein du Service économie sociale et solidaire, un chargé de mission travaille de manière transversale sur le sujet.

Sous l'impulsion des Régions, certaines agences régionales d'innovation intègrent en revanche désormais une fonction « conseiller à l'innovation sociale » (Ile-de-France, Bretagne, Champagne-Ardenne notamment) et d'autres étudient la mise en place de cette fonction.

Dans ce contexte, il n'y a quasiment pas de budgets fléchés spécifiquement sur l'innovation sociale. Les actions de soutien se retrouvent fondues dans ceux des Directions innovation, développement économique et économie sociale et solidaire. Le Conseil régional Pays de la Loire a créé une ligne spécifique au sein de son budget économie sociale et solidaire en 2013. Bretagne Développement Innovation a de son côté une ligne budgétaire dédiée pour structurer l'écosystème de l'innovation sociale breton et mettre en place un programme innovation sociale.

Vers plus de décloisonnement des pratiques et des compétences

Le décloisonnement des pratiques et compétences est un défi à relever pour une politique d'innovation sociale complète, transversale et partagée sur le territoire.

Dans près de trois quarts des Régions, le Service économie sociale et solidaire n'avait pas été impliqué dans l'élaboration de la politique régionale d'innovation 2007-2013 alors que l'innovation sociale est, encore aujourd'hui, principalement produites par les structures de l'économie sociale et solidaire. L'articulation entre les compétences innovation et économie sociale et solidaire reste à construire.

Tendances

Des collaborations entre les Directions innovation et économie sociale et solidaire se développent de plus en plus sur des actions concrètes.

Les actions de soutien à l'innovation sociale identifiées dans ce panorama sont majoritairement pilotées par les Directions et Services économie sociale et solidaire.

- Sur les 13 Conseils régionaux dans ce cas, 8 mènent ces projets en associant les Directions innovations.
- Seules 2 Directions innovations (Alsace, Auvergne) sont pilotes sur des actions. Dans ces deux cas, le Service économie sociale et solidaire a été associé.

Différentes formes de collaboration

Ces collaborations prennent différentes formes et nécessitent des niveaux d'implication plus ou moins importants.

Groupes de travail

En Alsace, le Service innovation esprit d'entreprise anime des groupes de travail réunissant la Mission économie sociale et solidaire du service création et développement des entreprises, les acteurs représentatifs, les autres niveaux de collectivités. La Mission économie

sociale et solidaire a été fortement associée à la mise en œuvre de l'appel à projets « Innovations sociales en Alsace ».

En Aquitaine, sous l'impulsion du Service économie sociale et solidaire, des échanges ont débuté en 2013 entre la Direction des petites entreprises et de l'économie et la Direction de la recherche, enseignement supérieur et transfert de technologies. Un groupe technique a été mis en place avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire, des entreprises classiques, des acteurs territoriaux. L'innovation sociale va être abordée sous 3 aspects : l'innovation sociale dans l'économie sociale et solidaire, l'innovation sociale dans les entreprises classiques, l'innovation sociale territoriale (dynamique des Pôles territoriaux de coopération économique, initiatives des Pays, etc.). Ce groupe technique permettra d'aboutir à une vision partagée sur la définition et la caractérisation de l'innovation sociale et d'élaborer de premières actions de soutien. Un comité de chercheurs (comité scientifique) pour accompagner le groupe technique et la cellule opérationnelle du Conseil régional est également envisagé.

En Lorraine, le Service innovation est impliqué au groupe de travail dédié à l'innovation sociale mis en place à l'initiative du service économie sociale et solidaire en 2013. Ce groupe de travail se donne pour objectif d'étudier des projets socialement innovants en vue de les essaimer et de les dupliquer. Il a aussi l'occasion de réfléchir aux actions de soutien à l'innovation sociale à développer. Mobilisé une fois par mois, il se déroule en 2 temps : audition d'un porteur de projet socialement innovant ; échanges sur les actions à mettre en place. Il se compose d'une quinzaine de personnes : chercheurs universitaires, Conseil général de Meurthe-et-Moselle, Services innovation, aménagement du territoire, économie sociale et solidaire, acteurs de l'économie sociale et solidaire (Lorraine Active, CRESS, Pôle lorrain d'utilité sociale, etc.), DIRECCTE, SGAR.

Comités de pilotage

En Champagne-Ardenne, le Conseil régional a confié en 2011 une étude de prospection et d'opportunité sur le sujet de l'innovation sociale à l'Agence régionale pour la recherche et l'innovation, CARINNA (cf. p 15). La Direction du développement économique (dont le Pôle économie sociale et solidaire) et la Direction de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ont conjointement participé au comité de pilotage.

En Franche-Comté, la Direction innovation et la Direction des affaires économiques participent aux différents comités de pilotage et réunions de travail sur les actions menées. Tout comme **en Languedoc-Roussillon** où une dynamique multi-partenariale est déjà fortement développée dans le cadre de l'expérimentation d'un Pôle régional d'innovation sociale (cf. p 34).

En Picardie, le Département recherche et innovation et la Mission économie sociale et solidaire ont d'abord été amenés à échanger ensemble lorsque des dossiers traités par cette dernière comportaient une dimension recherche en sciences humaines et sociales. En tant que pilote sur la thématique, la Mission économie sociale et solidaire a aussi lancé une réflexion pour intégrer l'innovation sociale de manière transversale sur différents volets d'intervention de la Région : environnement, emploi/formation, transports... Enfin, à l'occasion de la mise en œuvre de l'appel à manifestation d'intérêt innovation sociale, un travail collectif (Conseil régional, Agence régionale d'innovation, Institut Godin, SGAR) a permis la création de marqueurs d'innovation sociale (cf. p20).

Zoom sur la Bretagne

Lors de la création de Bretagne Développement Innovation (BDI), une Mission innovation sociale et responsabilité sociale des entreprises a été mise en place. En parallèle, la Mission économie sociale et solidaire du Conseil régional a évolué en Service de l'innovation sociale et de l'économie sociale et solidaire au sein de la Direction économie. Parallèlement, le Service innovation et transfert de technologie a commencé à s'intéresser à la question de l'innovation sociale. BDI et le Service de l'innovation sociale et de l'économie sociale et solidaire travaillent en concertation : le Conseil régional est régulièrement consulté et participe au comité opérationnel sur l'innovation sociale.

Par ailleurs, le Service développement durable est impliqué dans le cadre de l'animation de l'Agenda 21, l'innovation sociale étant perçue comme une des dimensions de la durabilité des politiques régionales. D'autres Directions (agriculture, habitat, transports) soutiennent également de manière indirecte des actions d'innovation sociale.

Cette partie présente les actions en faveur de l'innovation sociale pilotées ou soutenues par les Conseils régionaux. Se retrouvent donc aussi bien des actions dont ils sont à l'initiative que des actions dont ils sont parties prenantes, menées par d'autres acteurs. Au total, ce sont 46 actions lancées dans 17 Conseils régionaux qui sont détaillées. Avec en moyenne près de 3 actions par Conseil régional.

ACTEURS IMPLIQUÉS

Au sein des Conseils régionaux, les actions de soutien à l'innovation sociale sont aujourd'hui avant tout initiées ou suivies par les Directions innovation ou les Directions économie sociale et solidaire.

Au-delà des Conseils régionaux, 3 principaux types d'acteurs sont associés dans leur développement :

- Agences régionales d'innovation
- Laboratoires de recherche universitaire
- Têtes de réseaux de l'économie sociale et solidaire (GRESS, URSCOP...)

7 GRANDES CATÉGORIES D'ACTIONS

Après recueil et analyse des 46 actions pilotées ou soutenues par les Conseils régionaux, nous avons opté pour une structuration du panorama par type d'actions et avons abouti à 7 grandes catégories d'interventions.

Certaines actions sont menées en parallèle et il serait restrictif de vouloir présenter les catégories comme des étapes chronologiques à respecter.

Nous avons par conséquent opté pour une présentation allant des catégories d'actions les plus prospectives à celles amenant plus directement des modifications dans la politique publique.

Les 7 catégories d'actions en Région :

1. Études et recherche
2. Définition et caractérisation
3. Capitalisation d'innovations sociales
4. Sensibilisation et formation
5. Appels à projets
6. Dispositifs d'accompagnement et de financement
7. Autres actions

Tendances

- Les actions sont réparties de manière très homogène avec en moyenne 6 actions par catégorie. Les catégories « Capitalisation d'innovation sociales » et « Autres actions » qui regroupent le moins d'actions identifiées en comptabilisent chacune tout de même 5. La catégorie « Sensibilisation et formation » est la plus importante avec 8 actions.
- Il ne s'observe pas clairement de lien de cause à effet entre les choix de types d'interventions retenus, mis à part en Bretagne où l'ensemble des actions s'inscrit dans un programme innovation sociale proposé par Bretagne Développement Innovation en amont. C'est d'ailleurs la seule région qui mène des actions dans les 7 catégories proposées.
- Le choix des actions réalisées semble plutôt lié à des opportunités d'intervention créées par la mobilisation et l'intérêt d'acteurs du territoire pour le sujet. Les Conseils régionaux qui ont choisi de mener des travaux de définition et de caractérisation en amont, sont aussi ceux qui globalement mènent le plus grand nombre d'actions. Cette étape permet de lancer une dynamique d'appropriation collective du sujet, favorable au développement des actions de soutien à l'innovation sociale ensuite.

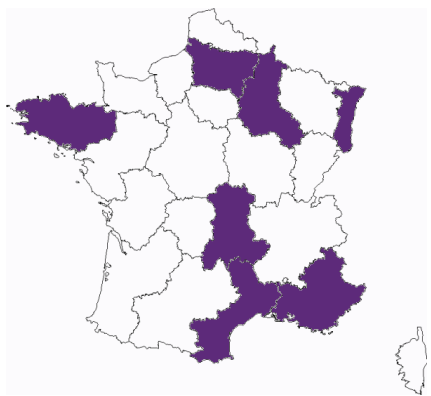
TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE EN RÉGION

	Études et recherche	Définition et caractérisation	Capitalisation d'innovations sociales	Sensibilisation et formation	Appels à projets	Dispositifs d'accompagnement et de financement	Autres actions
ALSACE	p.14	p.18			p.28	p.31	
AUVERGNE	p.14				p.29		
BRETAGNE	p.15	p.18	p.22	p.25	p.29	p.31	p.33
CENTRE					p.29		
CHAMPAGNE-ARDENNE	p.15			p.26			
CORSE					p.29		
FRANCHE-COMTÉ		p.19	p.22			p.31	p.34
HAUTE NORMANDIE				p.26			
ILE-DE-FRANCE			p.23	p.26	p.28	p.31	
LANGUEDOC-ROUSSILLON	p.16	p.19		p.25		p.31, p.32	p.34
LORRAINE		p.20		p.25	p.28		
NORD-PAS DE CALAIS				p.25			p.35
PICARDIE	p.16	p.20	p.23				
PAYS DE LA LOIRE			p.23	p.26			
POITOU-CHARENTES						p.32	
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	p.16	p.20					
RHÔNE-ALPES						p.32	

Pour aller plus loin

Plus de détail sur les actions mises en œuvre ? Souhait d'être mis en relation avec les acteurs en Région ?
N'hésitez pas à contacter l'Avisé : Prunelle Gorget, prunelle.gorget@avise.org

**ÉTUDES ET
RECHERCHE**



7 RÉGIONS

CONTEXTE ET ENJEU

Les travaux d'études et de recherche sont, dans certains Conseils régionaux, une étape préalable avant de définir leurs politiques de soutien à l'innovation sociale. Ils peuvent constituer une base solide afin d'envisager d'autres actions, comme le lancement d'appels à projets ou la mise en place de dispositifs d'accompagnement ou de financement.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Les initiatives au sein des différentes régions prennent des formes hétérogènes : études d'opportunités, études par secteur d'activité, recherche-action, études prospectives de recherche et développement.

RÉGIONS ET ACTEURS IMPLIQUÉS

7 Conseils régionaux ont été identifiés comme partie prenante de ce type d'actions, conduites souvent dans le cadre de dynamiques multi-partenariales entre collectivités territoriales, réseaux et structures de l'économie sociale et solidaire et laboratoires de recherche. L'apport d'une expertise universitaire se retrouve dans la majorité des travaux repérés.

La CRESS Alsace a publié en octobre 2011 les résultats d'une étude-action pour le développement de l'innovation sociale en Alsace. Elle a souhaité travailler sur la construction d'une définition des critères d'innovation sociale (cf. p 18) à partir d'initiatives dans des quartiers inscrits dans la politique de la ville à Strasbourg et Mulhouse, et sur l'identification des freins et des leviers au développement de ces initiatives.

Le rapport final de l'étude présente notamment la démarche de recherche, les résultats des différentes rencontres terrain ainsi qu'une présentation d'initiatives menées sur d'autres territoires. L'étude-action a ainsi permis de mieux comprendre l'innovation sociale en Alsace.

Cette étude préconisait la mise en place de différentes actions de manière prospective :

- la création d'un incubateur d'innovation sociale
- la création d'un lieu de travail partagé pour accueillir, susciter et développer l'innovation sociale
- la perspective d'une fabrique à initiatives franco-allemande.

La CRESS et le Conseil régional travaillent aujourd'hui conjointement pour impliquer d'autres collectivités territoriales alsaciennes dans cette réflexion sur l'innovation sociale.

En savoir plus : www.cress-alsace.org

Le Pôle recherche, enseignement supérieur et innovation du Conseil régional a lancé en 2012, puis 2013 un appel à projets de recherche-action sur les thématiques de l'innovation sociale et des nouveaux usages du numérique (cf. p 29). Il vise à promouvoir des programmes de recherche reposant sur un partenariat étroit entre laboratoires de recherche d'une part et acteurs de terrain (acteurs de l'économie sociale et solidaire, collectivités, entreprises et leur groupement, etc.) d'autre part.

Deux projets ont été financés en 2012 :

- Le Centre de lutte contre le cancer Jean PERRIN et le Comité régional d'éducation physique et de gymnastique d'Auvergne se sont associés au Laboratoire de nutrition humaine (Centre de recherche en nutrition humaine, INRA-UMR 1019, Université d'Auvergne). L'objectif de l'étude lancée était d'évaluer l'impact d'un programme d'activité physique structuré pendant la phase de traitement d'un cancer du sein sur la qualité de vie et les facteurs impliqués dans les effets bénéfiques de l'activité physique.

- Les Ateliers de la Bruyère est une structure d'insertion par l'activité économique spécialisée dans le travail de la laine en lien avec ses fournisseurs locaux (éleveurs et entreprise de lavage de la laine). Le CERAMAC (Centre d'études et de recherches appliquées au Massif central, à la moyenne montagne et aux espaces sensibles) est un laboratoire de géographie de l'Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand. Ces deux acteurs se sont associés afin de concevoir et engager une recherche-action ayant pour finalité la structuration d'un pôle de coopération territorial dédié à la laine en Pays de Saugues.

En savoir plus : www.auvergnesciences.com

Le Conseil régional finance également au titre de l'innovation sociale un projet de thèse réalisé au sein du Laboratoire de recherche communication et solidarités de l'Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand). Au sein de ce laboratoire, un groupe de travail « communication, innovation sociale et économie sociale et solidaire » a été créé en janvier 2011. Il se réunit une fois par mois et s'implique dans de nombreux projets.

Dans le cadre de l'appel à projets « Appropriation Sociale des Sciences (ASOSc) » soutenu par le Conseil régional (cf. p 29), s'est développé le programme de recherche « La Fabrique du social, expérimentation et innovation sociale ». Celui-ci a été initié par le Centre d'étude et de recherche coopérative (CERCOOP) au sein du Collège coopératif de Bretagne, en partenariat avec la CRESS, l'Agence régionale de santé et avec notamment l'expertise du Laboratoire espace et sociétés (Université Rennes 2), de l'Université de Bretagne Occidentale.

Ce programme s'appuie initialement sur l'observation de la constitution de groupes et réseaux de réflexion et de recherche qui mettent en œuvre des démarches de recherche-action pour observer des pratiques, analyser des enjeux

sociaux, définir de nouvelles modalités d'intervention sociale.

L'objectif de la recherche est d'identifier, analyser, comprendre les processus collectifs d'hybridation (articulation, combinaison, production) des savoirs dans la construction de réponses novatrices à des questions sociales.

Le rapport final de ce programme de recherche a été rendu public en mars 2013. Il s'accompagne de la publication de 10 monographies, issues du travail d'inventaire réalisé pendant 3 ans afin d'identifier des pratiques sociales novatrices fondées sur l'engagement, l'analyse de situations et la mobilisation de ressources diversifiées.

En savoir plus : www.lafabriquedusocial.fr

Le Conseil régional de Champagne-Ardenne a confié en 2011 une étude de prospection et d'opportunité sur le sujet de l'innovation sociale à l'Agence régionale pour la recherche et l'innovation, CARINNA.

Cette étude avait un double objectif. Il s'agissait d'une part d'établir un état des lieux de l'existant sur la thématique, et d'autre part d'émettre des préconisations afin de définir le rôle de l'institution régionale dans l'accompagnement des démarches d'innovations sociales et de développer le soutien à l'innovation sociale en Champagne-Ardenne. Pour ce faire, CARINNA a audité plus de 80 acteurs champardennais et extérieurs à la région.

En 2013, le Conseil régional soutient, au sein de CARINNA, un nouveau département dédié aux sciences humaines et sociales dans lequel l'innovation sociale est une thématique privilégiée, mais pas exclusive.

Dans la continuité de l'étude de 2011, CARINNA travaille donc sur des axes concrets d'intervention.

Une définition de l'innovation est maintenant commune à l'ensemble des acteurs et une grille de caractérisation des projets socialement innovants est stabilisée. Ces deux outils s'inspirent des travaux européens et nationaux de caractérisation, ainsi que des échanges avec les autres agences régionales d'innovation travaillant sur le sujet.

Une enquête menée par l'Union régionale des Scop Languedoc-Roussillon auprès de 15 entreprises socialement innovantes en 2010 a permis de réaliser un état des lieux sur les pratiques d'accèsion aux dispositifs financiers de l'innovation.

Elle met en exergue les difficultés et les soutiens rencontrés par les entreprises sociales, avec pour objectif de dégager les possibilités d'amélioration de la prise en charge de ce type d'innovation particulière qu'est l'innovation sociale.

En savoir plus :

<http://entrepreneur-social.net/innovation/>

Le Conseil régional de Picardie soutient les travaux de recherche de l'Institut Godin, association de recherche et développement en économie solidaire créée en 2007 à l'initiative de différents acteurs de la région. Reconnu Centre de transfert en pratiques solidaires par le Conseil régional en 2009, la recherche y est à la fois fondamentale et appliquée, afin de transférer les connaissances produites par des outils opérationnels et des formations. Elle est également collective et mobilise des doctorants et docteurs, des étudiants de masters, des enseignants-chercheurs, des acteurs institutionnels.

Les recherches de l'Institut se sont orientées sur deux axes, les pratiques solidaires et l'innovation sociale. Elles se traduisent aujourd'hui par la déclinaison d'outils d'analyse et d'évaluation. Au titre des objectifs prévus dans la convention d'objectifs 2012-2014 avec le Conseil régional

Picardie et au regard de ces axes de recherche, l'Institut Jean-Baptiste Godin, développe les actions suivantes :

- production de travaux scientifiques
- transfert de la méthodologie d'appréciation des pratiques solidaires
- transfert de compétences
- accompagnement à l'évaluation de l'innovation sociale auprès des porteurs de projets (cf. p 20, 23).

D'autres acteurs régionaux sont également partenaires : l'Agence régionale d'innovation, la CRESS, la CPCA Picardie, mais également le FEDER, des laboratoires de recherche, l'Association nationale de la recherche et de la technologie, l'Ineris, etc.

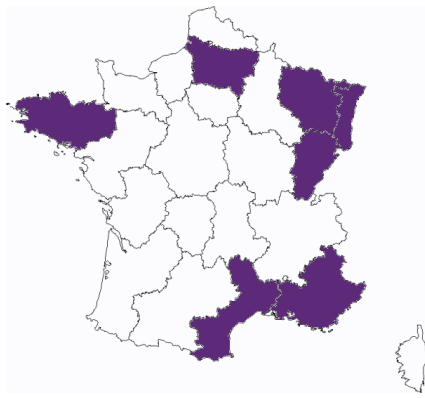
Pour aller plus loin : [L'innovation sociale en pratiques solidaires, Institut Godin, janvier 2013.](#)

Un projet de recherche sur les dynamiques d'innovation sociale dans le champ des services à la personne a été publié en 2013 par le Laboratoire LEST-CNRS dans le cadre d'une convention de collaboration de recherche avec le Pôle services à la personne Provence-Alpes-Côte d'Azur, labélisé Pôle régional d'innovation et de développement économique solidaire (PRIDES). Une première partie présente les différents types d'innovation sociale identifiés à partir d'entretiens approfondis menés auprès de diverses parties

prenantes (directeurs, responsables de secteur, intervenantes à domicile et usagers) de six structures d'aide à domicile dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur entre octobre 2011 et juin 2012. Une seconde partie confronte ces résultats aux principaux critères repris dans la littérature afin de caractériser l'innovation sociale. Le rapport se termine par l'identification d'enjeux et de recommandations.

En savoir plus : www.psppaca.fr

DÉFINITION ET CARACTÉRISATION



7 RÉGIONS

CONTEXTE ET ENJEU

L'innovation sociale, bien que de plus en plus présente dans le discours public, est un concept qui fait appel à des définitions et des approches plurielles.

12 Conseils régionaux ont stabilisé une définition, prérequis indispensable pour repérer, sélectionner, accompagner des projets socialement innovants, et instaurer une culture commune entre les acteurs impliqués. Ils se sont notamment appuyés sur celle proposée par le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire. Les travaux du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) situé au Québec sont également cités.

La grille de caractérisation de l'innovation sociale élaborée en 2011 sous l'égide de l'Avisé et du Mouves et fruit d'un travail pluridisciplinaire réunissant une trentaine d'acteurs (acteurs de l'économie sociale et solidaire, chercheurs, acteurs de l'innovation, acteurs publics) a notamment été utilisée.

En savoir plus : <http://entrepreneur-social.net/innovation/>, www.crisis.uqam.ca

ACTIONS MISES EN OEUVRE

En grande majorité, les actions menées ne concernent pas des thématiques ou secteurs d'activité particuliers. Les résultats d'appels à projets, les actions de capitalisation d'innovations sociales pourront eux, éventuellement dans un deuxième temps, orienter les politiques régionales de soutien à l'innovation sociale sur des secteurs d'activité prioritaires. En parallèle, il n'a pas été identifié d'actions spécifiques sur l'analyse des besoins sociaux non satisfaits. Celle-ci se fait en filigrane dans le cadre des différentes actions menées.

RÉGIONS ET ACTEURS IMPLIQUÉS

Tout en s'appuyant sur l'existant, 7 Conseils régionaux ont fait le choix de lancer une action spécifique afin de co-construire une définition de l'innovation sociale sur leurs territoires. Cela s'accompagne de travaux sur la caractérisation menés par des acteurs très divers en fonction des régions afin d'enrichir les travaux nationaux et les adapter au contexte local : CRESS, agences régionales d'innovation, instituts de recherche, incubateurs, etc.

Dans le cadre d'une étude-action pour le développement de l'innovation sociale en Alsace qui s'est déroulée entre 2010 et 2011 (cf. p 14) la CRESS Alsace a mené des travaux de caractérisation. La démarche s'est déroulée en plusieurs étapes :

- Co-construction des critères d'innovation sociale à partir d'initiatives existantes sur le territoire.
- Organisation de rencontres réunissant le maximum de parties prenantes (services déconcentrés de l'Etat, chargés de mission Politique de la ville, etc.) pour qu'elles identifient elles-mêmes les critères d'innovation dans leur projet, les freins et les leviers au développement.
- Construction d'une grille de questionnement des projets.
- Identification des leviers et freins pour le développement de l'innovation sociale.

Ce travail a eu lieu sous l'égide de l'Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire. Celui-ci, issu d'une convention de partenariat entre la CRESS Alsace et l'Université de Strasbourg pour le Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA), a permis d'associer un groupe de chercheurs du BETA à cette étude-action par des réunions de travail régulières. Une journée d'étude « L'innovation sociale à partir des quartiers de la

Politique de la Ville : quelle dynamique régionale ? » a notamment été organisée en mai 2011. Elle a contribué à nourrir la réflexion afin d'appréhender les différentes dimensions de l'innovation sociale.

Le rapport de cette étude action a été publié en octobre 2011. Il présente le contexte et la démarche, les résultats des différentes rencontres sur le terrain (réflexions sur la notion de besoin social, travaux sur la caractérisation de l'innovation sociale, etc.). Il apporte des éclairages complémentaires et une analyse des différentes facettes de l'innovation sociale. Une dernière partie prospective propose différentes pistes d'actions pour développer le soutien de l'innovation sociale en Alsace. Ce travail a notamment été utilisé pour formuler une définition dans le cadre de l'appel à projets « Innovations sociales en Alsace », lancé en janvier 2013 (cf. p 28).

La CRESS Alsace et le Conseil régional poursuivent la réflexion en coordination afin d'impliquer d'autres collectivités territoriales alsaciennes sur le sujet de l'innovation sociale.

En savoir plus : www.cress-alsace.org

Une réflexion collective (élus économie sociale et solidaire, CRESS, CGT, Association pour l'amélioration des conditions de travail) s'est engagée dès 2004 afin de construire une politique publique cohérente en faveur de l'innovation sociale en Bretagne.

La dynamique s'est accélérée en 2012 et un programme en 3 axes et 10 propositions d'actions a été élaboré par un comité opérationnel* piloté par l'Agence régionale d'innovation, Bretagne Développement Innovation (BDI). Cette feuille de route fonctionne comme un système expérimental afin de structurer l'écosystème d'innovation sociale

breton. BDI a fait des préconisations, chaque acteur aura ensuite en charge la mise en place d'actions en fonction de ses missions et compétences.

La première étape de cette dynamique a été de s'accorder sur une définition. La définition qui est née de ces travaux a pour objectif d'être avant tout opérationnelle et de réunir les préoccupations de tous les acteurs, à la fois à l'échelle d'un individu, d'une entreprise ou d'un territoire.

La spécificité de l'approche bretonne tient dans le fait qu'elle aborde conjointement deux aspects de l'innovation sociale qui sont communément traités

séparément : l'innovation sociale à l'échelle d'un territoire et l'innovation sociale au cœur des entreprises. Les acteurs associés au comité opérationnel innovation sociale se sont accordés sur ces orientations. Les structures de l'économie sociale et solidaire et les entreprises classiques sont donc concernées par les deux volets. Dans un deuxième temps, des travaux de caractérisation ont été lancés dans le cadre de l'action « Définir, détecter et étudier les innovations sociales en Bretagne » (Axe 1 « Construire une connaissance partagée de l'innovation sociale en Bretagne »).

**Composition (évolutive) du comité opérationnel : BDI, chercheurs, CFDT, CGT, Medef Bretagne,*

ARACT, Conseil régional (Services innovation sociale et économie sociale et solidaire), Université de Bretagne Occidentale, Direction régionale de la Caisse des Dépôts, Maison de l'innovation sociale et de l'entrepreneuriat UR, Bretagne Active, Collège coopératif de Bretagne. Un pool de contributeurs de divers horizons (CRESS, AFNOR, Urscop, Etat, Avise, collectivités territoriales, etc.) a également été associé à l'écriture du programme.

Pour aller plus loin : [Programme Innovation sociale, Bretagne Développement Innovation, mai 2013](#)

Franche-Comté

Elaboration d'une grille de caractérisation de l'innovation sociale dans le cadre du projet Rally'nov

Lors du lancement du projet Rally'nov en 2011 (cf. p 22), qui vise à valoriser les pratiques socialement innovantes, aussi bien des structures de l'économie sociale et solidaire que des entreprises classiques, des partenaires d'horizons variés ont été réunis en groupe de travail pour s'approprier la notion d'innovation sociale, avec l'appui de l'Avise, de la CRESS Franche-Comté et du réseau des ARACT.

Afin d'identifier l'innovation sociale produite par les initiatives repérées tout au long de ce rallye, une grille de lecture a ainsi été élaborée de manière

participative par les partenaires avec l'appui de Franche-Comté Amélioration des conditions de travail qui conduit le projet aux côtés du Réseau innovation Franche-Comté et de la CRESS Franche-Comté.

Le projet a également pour but d'amener les réseaux intervenant en appui des entreprises à s'approprier cette notion (Réseau innovation Franche-Comté, BGE, Pôles de compétitivité, branches professionnelles, etc.).

En savoir plus : www.fact.aract.fr

Languedoc-Roussillon

Travaux de définition et de caractérisation Participation à ceux menés au niveau national

Le Conseil régional de Languedoc-Roussillon a fait de l'innovation sociale le fil rouge de sa politique d'économie sociale et solidaire. Il travaille depuis 2005 avec les principaux réseaux de l'économie sociale et solidaire à la construction d'outils ou dispositifs dédiés à la création et au développement des entreprises socialement innovantes en région. Cette chaîne de l'innovation prend pour signature REALIS, conçu comme un outil commun de réflexion, de promotion et de pérennisation de ces dispositifs.

En parallèle, une expérimentation de Pôle régional d'innovation sociale (PRIS) a été conduite par

l'Union régionale des Scop Languedoc-Roussillon à partir de 2009 (cf. p 34). Dans ce contexte, cette dernière, porteuse de l'incubateur d'entreprises sociales « Alter'Incub », a été naturellement associée aux travaux de définition et de caractérisation de l'innovation sociale menés au niveau national.

Aujourd'hui, les critères de caractérisation de l'innovation sociale utilisés s'appuient plus spécifiquement sur ceux formalisés par l'incubateur Alter'Incub dans le cadre de la sélection des projets accueillis.

En savoir plus : www.alterincub-lr.coop

En Lorraine, la réflexion sur la définition et caractérisation s'est lancée à l'occasion de l'appel à projets « Entreprise socialement innovante » voté début 2013 (cf. p 28). Ce travail apparaît notamment dans les critères d'éligibilité retenus pour l'appel à projets. Par exemple, une attention particulière est portée à l'appropriation du projet par les parties prenantes.

Afin de poursuivre ces travaux, une journée dédiée à l'innovation sociale associant chercheurs, entrepreneurs, financeurs, réseaux de l'économie et de l'économie sociale et solidaire est notamment envisagée au 1er trimestre 2014. Elle sera l'occasion de valoriser les lauréats de l'appel à projets et de lancer une dynamique collective autour de nouvelles actions.

Une définition a été stabilisée à l'occasion de la mise en œuvre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé en janvier 2013 (cf. p 23) visant à identifier et soutenir « les démarches innovantes socialement, territorialement et économiquement ».

Dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt, un outil d'analyse des éléments porteurs d'innovation sociale a été développé et testé en 2013. La conception de ces « marqueurs d'innovation sociale » s'inscrit plus largement dans la dynamique impulsée dès 2011 lors des Assises de l'économie sociale et solidaire de Picardie pour favoriser l'innovation sociale sur les territoires. Ces marqueurs traduisent un triple objectif :

- Ouverture des dispositifs de droit commun à l'innovation sociale.

- Création d'outils et de moyens dédiés à l'innovation sociale.
- Soutien à la Recherche & Développement sur les pratiques solidaires et l'innovation sociale en encourageant le partenariat entre acteurs.

Ces marqueurs d'innovation sociale sont issus d'un travail collectif mené par l'Agence régionale d'innovation Picardie, l'Institut Godin, Centre de transfert en pratiques solidaires et innovation sociale basé en Picardie, le Conseil régional de Picardie et le SGAR de Picardie. Cet outil permet de présenter les pratiques concrètes porteuses d'innovation sociale.

Pour aller plus loin : [Les marqueurs d'innovation sociale. Outil collectif d'analyse des éléments porteurs d'innovation sociale, 2013](#)

La CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur via l'Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire a engagé dès 2009 une étude afin de caractériser les dimensions innovantes de l'économie sociale et solidaire et favoriser l'essaimage de projets socialement innovants. Elle a aussi pour objectif de faire reconnaître la dimension innovation sociale au même titre que les services de recherche et de développement des entreprises technologiques.

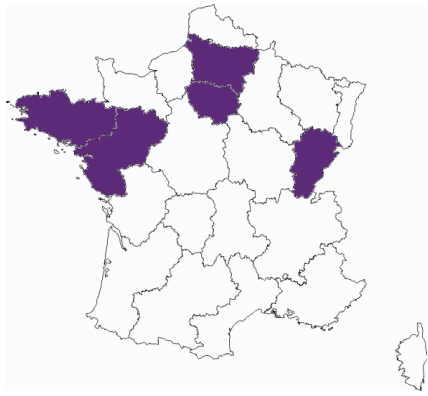
Une large consultation d'entreprises de l'économie sociale et solidaire a été faite sous la forme de réunions de concertation avec deux thématiques

prioritaires : les problématiques de malnutrition et de mal-logement des publics fragiles. Des apports théoriques, notamment ceux de Nadine Richez-Battesti, Université de la Méditerranée et LEST, sont venus en appui. Afin d'approfondir cette démarche de concertation, 4 structures ont été plus particulièrement observées au cours d'enquêtes de terrain.

Cette analyse a permis en 2010 de formuler de premiers éléments de caractérisation de l'innovation sociale dans l'économie sociale et solidaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En savoir plus : www.cresspaca.org

CAPITALISATION D'INNOVATIONS SOCIALES



5 RÉGIONS

CONTEXTE ET ENJEU

Capitaliser les projets socialement innovants sur le territoire constitue souvent une seconde étape de travail dans la définition d'un programme d'actions sur l'innovation sociale au niveau régional. Ces actions de repérage, analyse, capitalisation sont menées à la suite ou en parallèle d'actions d'études et de recherche, de définition et de caractérisation de l'innovation sociale.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Ce travail de capitalisation permet au Conseil régional de mieux comprendre les dynamiques d'innovation, d'identifier à terme éventuellement des secteurs d'activités prioritaires, de mieux évaluer les besoins de financement et d'accompagnement des porteurs de projet afin d'adapter si besoin ses dispositifs.

RÉGIONS ET ACTEURS IMPLIQUÉS

5 Conseils régionaux ont été identifiés comme impliqués dans ce type d'action, généralement en partenariat avec aussi bien des acteurs représentatifs de l'économie sociale et solidaire que de l'économie classique.

Dans le cadre du programme innovation sociale piloté par Bretagne Développement Innovation, le 1^{er} axe « Construire une connaissance partagée de l'innovation sociale en Bretagne » formule une première proposition « Définir, détecter et étudier les innovations sociales en Bretagne » (cf. p 18).

La CRESS Bretagne a pris en charge la déclinaison opérationnelle de cette proposition sur le volet des innovations sociales dans l'économie sociale et solidaire (ESS). Un chargé de mission dédié a été recruté. Un questionnaire, via l'Observatoire de l'ESS de Bretagne, a été lancé dans l'objectif de collecter des initiatives socialement innovantes sur le territoire. Celles-ci pourront ensuite être valorisées sur la base de données cartographiées de l'Observatoire et grâce aux autres outils de communication et de promotion de l'ESS en Bretagne.

Parallèlement, d'autres acteurs - Collège Coopératif de Bretagne, Brest Métropole Océane, pôles d'économie sociale et solidaire - mènent des travaux de recensement des innovations sociales bretonnes.

Des démarches se créent ainsi sur tout le territoire et se rattachent au fur et à mesure au programme global. Un maillage territorial est en cours dans lequel chaque système local est indépendant tout en s'inscrivant dans une définition partagée de l'innovation sociale en Bretagne.

Par exemple, le Pays de Saint-Brieuc a travaillé sur une charte pour identifier l'innovation sociale sur son territoire. Cette démarche a été ajoutée au programme régional dans un second temps et est devenu un projet pilote.

En savoir plus : www.ess-bretagne.org,
www.oress-bretagne.fr

Dans le cadre de sa stratégie régionale d'innovation, le Conseil régional Franche-Comté a lancé en 2011, en partenariat avec l'État et l'Union Européenne, le projet « Rally'nov », le rallye de l'innovation sociale. Ce projet cherche à valoriser des pratiques innovantes au niveau social dans les entreprises franc-comtoises, et ce, quel que soit leurs statuts ou leurs activités. L'objectif est notamment de favoriser l'échange de pratiques entre entreprises et de valoriser ces nouvelles formes d'innovation. Il est conduit par Franche-Comté Amélioration des conditions de travail (FACT) aux côtés du Réseau innovation Franche-Comté et de la CRESS Franche-Comté.

Les innovations sociales ont été identifiées sur dossier de candidature, puis valorisées lors de manifestations organisées tant par les acteurs de l'ESS que par des acteurs de l'économie classique – BGE Franche-Comté, Pôle des microtechniques, Mutualité Française de Franche-Comté, FACT, CRESS, Franche-Comté Active, etc. Ces manifestations, étapes du rallye, ont été

organisées entre avril 2013 et septembre 2013, auxquelles était invité un large public d'entreprises et d'associations. Elles sont relatées dans les « carnets de route » du rallye. Une grande diversité de thèmes ont été abordés : « responsabilité sociétale et innovation sociale », « l'innovation sociale sert l'innovation technologique », « l'innovation sociale dans les relations sociales », « management de l'innovation technologique », « management de l'innovation sociale », etc.

Les innovations ont ensuite été présentées par des fiches sur une carte de Franche-Comté et diffusées sur les sites web des partenaires. L'objectif était de capitaliser 50 initiatives (moitié entreprises classiques / moitié entreprises de l'ESS) pour ensuite choisir les 5 lauréats du trophée de l'innovation sociale (prix de 2 000 €), remis lors d'une manifestation de clôture en novembre 2013 à l'occasion du mois de l'ESS.

En savoir plus : www.fact.aract.fr,
www.essenregion.org

L'Atelier Ile-de-France, centre de ressources régional de l'économie sociale et solidaire, effectue un travail de capitalisation de projets socialement innovants sur son territoire. Des exemples d'innovations sociales récentes en Ile-de-France

sont présentés sur le site de l'Atelier en fonction de leur secteur d'activité : transports, environnement, alimentation, service à la personne, travail, logement, etc.

En savoir plus : www.atelier-idf.org

Dans le cadre de sa politique d'économie sociale et solidaire (ESS), le Conseil régional Pays de la Loire s'est donné comme objectif en 2013 de repérer et promouvoir des acteurs, porteurs de projets, initiatives et entrepreneurs socialement innovants sur son territoire. Une mission a été confiée à la coopérative WISSE afin de réaliser une cartographie de ces initiatives. Celle-ci est présentée sur la plateforme en ligne Social Planet*.

Pour réaliser ce travail de capitalisation, les réseaux et les acteurs clés du territoire ont été

impliqués : têtes de réseaux, lieux d'innovation (Cantine numérique, Libertic, Ressources solidaires), et collectivités territoriales. Ce travail de capitalisation sera présenté le 5 décembre 2013 lors de la journée régionale de l'innovation organisée par l'Agence régionale d'innovation.

* *Social Planet est une plateforme d'intelligence collective dédiée aux initiatives sociales et solidaires en Europe.*

En savoir plus : www.social-planet.org

Le Conseil régional de Picardie a lancé en janvier 2013 un appel à manifestation d'intérêt (AMI) visant à identifier et soutenir "les démarches innovantes socialement, territorialement et économiquement".

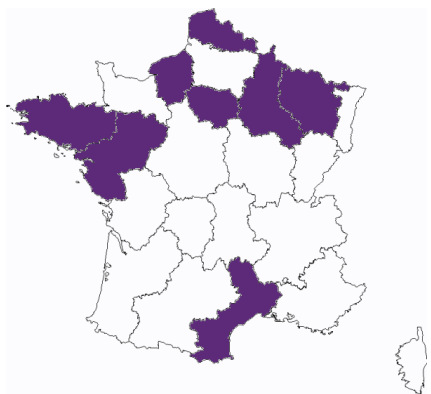
Organisé de façon à couvrir l'ensemble des problématiques d'innovation sociale et des différents types de projets, cet appel a pour ambition d'accompagner les porteurs de projets et les entreprises de Picardie désireuses de se développer et faire reconnaître leur initiative en valorisant leur innovation sociale, territoriale et économique. Les résultats de cet appel à manifestation d'intérêt permettront d'orienter le Conseil régional dans ses choix d'intervention futurs : développer l'ouverture des dispositifs classiques de soutien à l'innovation, créer des dispositifs dédiés de soutien à l'innovation sociale (financement et accompagnement), déterminer les outils à mettre en œuvre, etc.

L'Institut Godin, l'Agence régionale d'innovation, et l'Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail (ARACT) ont accompagné en amont un certain nombre de porteurs de projets afin de mieux caractériser leur innovation sociale en vue de leur candidature.

Un comité de suivi pluridisciplinaire – Etat, Conseils généraux, Caisse des Dépôts, CRESS, GRIEP, Institut Godin, Agence régionale d'innovation, ARACT, Picardie Active – a été mis en place pour élaborer le règlement d'intervention de l'AMI et procéder à une pré-sélection au regard du nombre de dossiers reçus (42) en utilisant une grille de critères de sélection spécifique. Un comité de suivi et de sélection élargi – Fondation Caisse d'Epargne, Fondation Macif, Fondation de France, Bpifrance, Université Jules Vernes, Avise, etc. – s'est réuni fin mai 2013 pour la 1ère phase du jury afin d'étudier une vingtaine de dossiers. Un jury final restreint s'est réuni en juin 2013 pour procéder à une sélection finale.

En savoir plus : www.essenregion.org

**SENSIBILISATION
ET FORMATION**



8 RÉGIONS

CONTEXTE ET ENJEU

À l'heure où de plus en plus de stratégies régionales d'innovation inscrivent dans leurs axes prioritaires la promotion d'une vision élargie de l'innovation, sensibiliser et former à l'innovation sociale apparaît comme une action centrale à conduire. L'harmonisation des connaissances et le partage de bases communes sera un prérequis pour la réussite d'une politique régionale d'appui à l'innovation sociale.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Ces actions prennent des formes variées : ateliers de sensibilisation lors d'événements consacrés à l'innovation, manifestations dédiées, cafés-débat, échanges de pratiques, ou formations qualifiantes à destination des acteurs de l'accompagnement et du financement.

RÉGIONS ET ACTEURS IMPLIQUÉS

8 Conseils régionaux ont notamment lancé des démarches de sensibilisation et/ou de formation à l'innovation sociale.

Organisation d'événements dédiés

Bretagne

Le programme innovation sociale (cf. p 18) piloté par Bretagne Innovation Développement intègre un axe sur la mise en place d'un écosystème régional favorisant l'émergence d'innovations sociales sur le territoire et dans l'entreprise. La proposition « Informer, sensibiliser et former pour accélérer le développement de l'innovation sociale » est formulée.

Différentes actions ont d'ores et déjà été mises en place, comme les premières rencontres de l'innovation sociale ouverte en Bretagne, à Rennes le 27 juin 2013.

Le 24 octobre 2013 a été organisé INNOV'DEIZ, un évènement régional réunissant l'ensemble des acteurs de l'innovation sociale au cours duquel des méthodes originales d'animation et de mise en débat ont été utilisées pour favoriser les échanges et la production, avec l'appui d'experts du Service communication du Ministère de l'économie et des finances. Plusieurs lieux de la ville de Rennes ont été investis pour favoriser les rencontres : forums ouverts, lab, cafés économiques, témoignages, bourses d'échanges, etc. Une pluralité d'acteurs s'est impliquée dans cette journée : Bretagne Développement Innovation, la CRESS, les Pôles de développement de l'économie sociale et solidaire, le Collège coopératif, la Caisse d'épargne, la MACIF, Bretagne Créative, l'Université européenne de Bretagne, le Pôle entrepreneuriat étudiant, l'Institut d'études politiques de Rennes, etc.

En savoir plus : www.a-brest.net,
www.ess-bretagne.org

Languedoc-Roussillon

Les premières Rencontres internationales de l'innovation sociale sont organisées le 13 décembre 2013 par l'Union régionale des Scop, l'Avise, le Conseil régional et la Maison des Sciences de l'Homme de Montpellier. Elles ont pour objectif de croiser les regards européens sur l'accompagnement à la création d'entreprises sociales innovantes. Des témoignages de chercheurs, d'incubateurs, d'entreprises, de réseaux dédiés à l'innovation sociale, permettent de comparer les pratiques dans les différents territoires et de comprendre les logiques mises en place.

Lorraine

Afin de relancer les travaux de caractérisation, une journée dédiée à l'innovation sociale associant chercheurs, entrepreneurs, financeurs, réseaux de l'économie et de l'économie sociale et solidaire est envisagée au cours du premier trimestre 2014. Elle sera l'occasion de valoriser les lauréats de l'appel à projets « Entreprise Socialement Innovante » (cf. p 28) et de lancer une dynamique collective autour de nouvelles actions.

Nord-Pas-de-Calais

Le Conseil régional a organisé dans le cadre de sa politique d'économie sociale et solidaire, une journée d'échange sur les enjeux de l'innovation sociale le 5 novembre 2013. Une plénière d'ouverture est revenue sur la définition et les différences avec l'innovation technologique. Deux ateliers-débats ont ensuite permis d'amorcer un premier temps de concertation entre les parties prenantes : « Caractériser l'innovation sociale », « Créer un environnement favorable à l'émergence d'entreprises solidaires porteuses d'innovation ».

Ateliers de sensibilisation

Champagne-Ardenne

Avec l'appui du Conseil régional, l'Agence régionale d'innovation CARINNA, a organisé un premier temps de sensibilisation à l'innovation sociale d'une matinée pour les membres du Réseau régional d'innovation le 25 septembre 2013. L'Avise et le Département sciences humaines et sociales de CARINNA sont intervenus. L'objectif de cette première réunion était de permettre aux acteurs de l'innovation champardennais d'acquérir de premières bases afin de repérer et caractériser l'innovation sociale dans un projet.

Haute-Normandie

Dans le cadre de son plan stratégique 2013-2015 et avec le soutien du Conseil régional, l'Agence pour le développement régional de l'économie sociale et solidaire (ADRESS) a développé un axe d'intervention « Innover pour une transformation sociale de l'économie ». A ce titre, l'agence a décidé d'ouvrir le débat pour construire une vision partagée de l'innovation sociale.

Le 14 juin 2013, elle a organisé à l'occasion de son assemblée générale, un café-débat avec les interventions de l'Avise et de l'Institut Godin autour du thème « L'innovation sociale, une opportunité pour les entreprises de l'économie sociale et solidaire ? ».

En savoir plus : www.adress-hn.org

Formations

Languedoc-Roussillon

Pour accompagner la montée en compétence sur l'innovation non exclusivement technologique, le Réseau régional d'innovation (RRI) de Languedoc-Roussillon, animé par l'Agence régionale d'innovation Transferts LR, a souhaité proposer à ses membres des modules de formation visant à harmoniser leurs connaissances en matière d'innovation. Les différentes formes d'innovation sont abordées.

Sur l'innovation sociale, le module de formation de 2 jours « Repérer, caractériser et orienter un projet

Ile-de-France

L'Atelier Ile-de-France, centre de ressources régional de l'économie sociale et solidaire, organise des ateliers de sensibilisation à l'innovation sociale auprès des acteurs de l'économie sociale et solidaire franciliens. Une session s'est notamment déroulée le 28 juin 2013 à Paris. Elle a permis de réunir des collectivités, des réseaux représentatifs du secteur, des acteurs de l'accompagnement, etc. afin de réfléchir collectivement aux moyens pour favoriser l'émergence de projets socialement innovants à l'échelle du territoire, d'accompagner leur mise en œuvre, et d'assurer leur diffusion.

En savoir plus : www.atelier-idf.org

Pays de la Loire

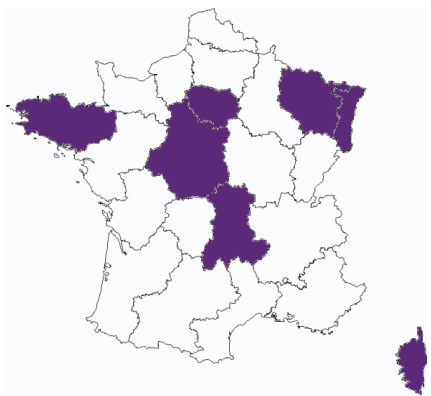
La Direction action économique, innovations et internationalisation du Conseil régional a organisé l'atelier « Nouveaux produits, nouveaux services : comment mettre vos clients et fournisseurs au cœur de votre stratégie d'innovation ? » à l'occasion du Salon des entrepreneurs à Nantes Grand-Ouest les 20 et 21 novembre 2013. L'innovation sociale était un des angles abordés.

d'innovation sociale » co-conçu et co-diffusé par l'Avise, Alter'Incub et Coeptis a été organisé en 2012 puis en 2013. En parallèle, des matinées de sensibilisation à l'innovation sociale ont été réalisées en 2013 pour les membres du RRI par Alter'Incub en amont de la tenue sur le territoire de cette formation de 2 jours à Montpellier.

Un module de formation de 5 jours à destination des porteurs de projets est expérimenté en 2013 par ces 3 partenaires sur le territoire de Languedoc-Roussillon avec le soutien du Conseil régional.

En savoir plus : www.avise.org

APPELS À PROJETS



7 RÉGIONS

CONTEXTE ET ENJEU

L'objectif principal de ces appels à projets est de favoriser l'émergence d'innovations sociales et de créer un écosystème favorable à leur développement.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

La plupart des appels à projets lancés soutiennent la mise en œuvre de projets ou d'entreprises socialement innovants. Certains privilégient quelques secteurs d'activité dans leurs critères de sélection, mais la majorité reste généraliste. Le développement de recherches-action est parfois privilégié.

RÉGIONS ET ACTEURS IMPLIQUÉS

Au moins 7 Conseil régionaux ont choisi d'organiser dans le cadre de leur politique régionale des appels à projets pour soutenir l'innovation sociale.

Ces appels à projets sont jusqu'à présent principalement portés par le Service économie sociale et solidaire au sein des Conseils régionaux. Il est toutefois intéressant de noter que certaines Régions ont lancé des appels à projets portés par les Directions recherche et enseignement supérieur qui s'ouvrent peu à peu aux sciences humaines et sociales, notamment dans leurs programmes de recherches-action.

L'appel à projets "Innovations sociales en Alsace" a été lancé par la Direction de la compétitivité et de la connaissance (DCC) du Conseil régional en concertation avec la Mission économie sociale et solidaire de la Direction du développement économique en 2013. Il vise à soutenir la mise en œuvre de deux projets d'innovation sociale, en lien avec les thématiques « économie verte » et « santé / bien-être » identifiées dans la Stratégie régionale de l'innovation.

Trois enjeux sont mis en avant :

- Susciter l'émergence d'innovations sous des formes alternatives.

- Stimuler la culture de l'innovation auprès des acteurs déjà existants, notamment en l'élargissant à des secteurs encore peu matures dans ce domaine.
- Initier ou renforcer des partenariats régionaux entre les associations, les entreprises et l'enseignement supérieur et la recherche.

Le 16 septembre 2013, le jury de sélection a délibéré en faveur du Relais Stierkopf Environnement de Molsheim (27.100€) et B4COM de Strasbourg (25.000€).

En savoir plus : www.essenregion.org

Dans le cadre de sa Stratégie de développement économique et d'innovation et sa politique en faveur de l'économie sociale et solidaire, le Conseil régional a notamment lancé l'appel à projets « Soutien aux projets socialement innovants ». Il a pour objectif de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets innovants socialement dans un objectif de création d'emplois et de richesses sur le territoire francilien. Cette aide a pour vocation d'anticiper le changement d'échelle nécessaire aux entreprises.

En parallèle, dans le cadre de son soutien au « développement de filières/secteurs stratégique pour l'économie sociale et solidaire », le Conseil régional souhaite appuyer le développement de champs d'actions et secteurs d'activité stratégiques, comme l'insertion par l'activité économique ou le commerce équitable. Les projets accompagnés dans ce cadre doivent manifester leur intérêt pour l'innovation sociale, comme levier de développement (création et essaimage d'activités).

En savoir plus : www.essenregion.org

Le Conseil régional, au sein de sa filière économie sociale et solidaire, a voté début 2013 l'organisation d'un appel à projets « Entreprises socialement innovantes » avec pour objectif principal d'identifier et d'accompagner des entreprises et projets socialement innovants.

Plus particulièrement, celui-ci cherche à :

- Dynamiser une économie de proximité entreprenante, créatrice d'emplois et d'activités économiques durables.
- Créer un écosystème favorable à l'émergence d'innovations sociales, en accompagnant

financièrement les entreprises socialement innovantes, en créant les conditions de leur développement et duplication, en associant les parties prenantes que sont entreprises, universités, usagers, bénéficiaires, collectivités locales, etc.

Les dossiers de candidature sont traités par un comité de sélection associant la Région, la DIRECCTE, l'Université de Lorraine, et des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

En savoir plus : www.essenregion.org

Le Conseil régional du Centre et la Collectivité territoriale de Corse ont mené respectivement une première expérience d'appel à projets « Innovation sociale », dès 2011.

La Région Centre avait pour objectif de :

- Favoriser l'expérimentation de formes innovantes d'activités économiques solidaires et sociales.
- Encourager la création d'entreprises et d'activités nouvelles dans l'économie sociale et solidaire, les services à la personne, le tourisme, la culture.

43 structures ont répondu à cet appel à projets et 13 projets ont été retenus.

En savoir plus : www.essenregion.org

Déclinaison du plan de soutien à l'économie sociale et solidaire « Cors'Eco Solidaire » et de la stratégie régionale de l'innovation, la Collectivité territoriale de Corse a lancé de son côté cet appel à projets en se donnant pour priorité de mettre l'emploi au cœur du développement local et d'améliorer le cadre de vie des habitants de la région. Trois projets ont été lauréats : la SCIC DC INNOV, l'association ID Formation, l'association TELEPAESE.

Ces expériences d'appels à projets n'ont pas été reconduites. Le lancement de travaux collectifs de caractérisation de l'innovation sociale sera un préalable dans ces deux Régions afin de réinterroger leurs pratiques et adapter leurs futures actions.

En savoir plus : www.essenregion.org

Ces deux Conseils régionaux ont choisi de proposer des appels à projets destinés à financer des travaux de recherches-action.

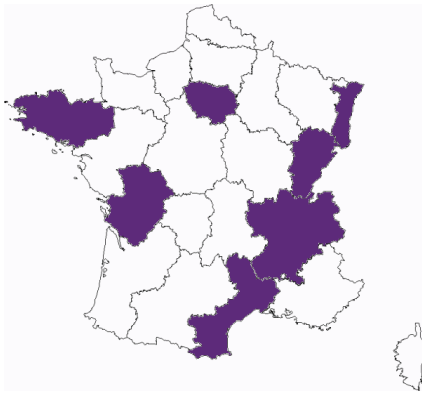
En Auvergne, le Pôle recherche, enseignement supérieur et innovation du Conseil régional a lancé en 2012, puis 2013, un appel à projets de recherche-action « Innovation sociale et nouveaux usages du numérique » (cf. p 29). Il vise à promouvoir des programmes de recherche reposant sur un partenariat étroit entre laboratoires de recherche et acteurs de terrain (associations, collectivités, entreprises et leur groupement, etc.).

En savoir plus : www.auvergnesciences.com

En partenariat avec les acteurs institutionnels de la recherche, le Conseil régional de Bretagne est partie prenante de la promotion de la recherche et de la production d'innovations scientifiques et technologiques au bénéfice du territoire. Il a lancé depuis 2006, l'appel à projets annuel « Appropriation sociale des sciences (ASOSc) » pour le renforcement de la recherche, et plus spécifiquement l'appropriation des sciences par la société civile, le développement des relations entre le monde scientifiques et les citoyens. Dans le champ de l'innovation sociale, cet appel à projets a permis de soutenir le programme de recherche « La Fabrique du social, expérimentation et innovation sociale » porté par le Collège Coopératif de Bretagne (cf. p 15).

En savoir plus : www.essenregion.org

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FINANCEMENT



7 RÉGIONS

CONTEXTE ET ENJEU

La plupart des dispositifs d'accompagnement et de financement à l'innovation ont été conçus dans une approche technologique. Pour de nombreuses aides, le projet socialement innovant doit aussi faire la démonstration d'une innovation technologique pour être éligible. La prise en compte grandissante de l'impact social de l'activité économique contribue aujourd'hui à ouvrir progressivement le champ de ces aides. Cela se traduit dans un premier temps par une ouverture aux projets d'innovation non technologique (innovation organisationnelle, marketing, d'usages).

Il y a peu de freins techniques pour que des projets d'innovation sociale soient également soutenus. Néanmoins, une appropriation du sujet est à faire, notamment auprès des acteurs de l'innovation, pour que les dispositifs existants s'ouvrent concrètement aux projets socialement innovants. Dans ce contexte, avant d'ouvrir les dispositifs existants ou envisager de nouveaux dispositifs adaptés, différentes actions sont souvent à mener : travaux collectifs de définition et caractérisation, capitalisation d'innovations sociales, études et recherches, actions de sensibilisation... Ces actions contribuent à faire évoluer les mentalités et soulever les freins culturels.

En savoir plus : <http://entrepreneur-social.net/innovation/>

ACTIONS MISES EN OEUVRE

Il existe en parallèle encore peu de dispositifs d'accompagnement dédiés à l'innovation sociale, mais certains Conseils régionaux en soutiennent d'ores et déjà, pour la plupart dans le cadre de leurs politiques d'économie sociale et solidaire. Ils soutiennent également les offres d'accompagnement des réseaux de l'ESS (CRESS, Urscop, réseaux de l'insertion par l'activité économique) vers lesquels les porteurs de projets peuvent se tourner si le statut de leur structure le permet.

Les Conseils régionaux portent encore peu de dispositifs de financement dédiés à l'innovation sociale. Quelques-uns se sont portés volontaires pour expérimenter le fonds national d'innovation sociale annoncé au printemps 2013 par le Président de la République.

RÉGIONS ET ACTEURS IMPLIQUÉS

5 Conseils régionaux ont d'ores et déjà opté concrètement pour une ouverture de leurs dispositifs d'innovation. Au moins 3 Conseils régionaux ont, parfois en parallèle, lancé des dispositifs dédiés à l'innovation sociale. Ces différentes actions réunissent un ensemble d'acteurs, aussi bien issus de l'économie sociale et solidaire que de l'innovation.

Vers des dispositifs ouverts à l'innovation sociale

Alsace

L'incubateur académique SEMIA, financé par le Conseil régional, entend depuis sa création l'innovation au sens large. Il propose une expertise et un accompagnement aux porteurs de projets afin d'aider à la création d'entreprises innovantes. Les projets soutenus le sont en priorité avec une entrée technologique, mais certains projets, porteurs également d'une innovation sociale, ont été accompagnés. SEMIA a notamment eu l'occasion de collaborer avec la CRESS Alsace et est plus globalement associé aux réflexions menées par les services du Conseil régional pour développer l'accompagnement des projets socialement innovants.

Exemple de projet soutenu

Le réseau social www.hakisa.com

Créée en 2011 à Strasbourg, Hakisa est une start-up née du désir d'améliorer durablement la vie des seniors en créant du lien social avec leurs proches et en leur simplifiant l'usage des services Internet. Elle a pour but de réduire la fracture numérique liée à l'utilisabilité en proposant un service gratuit en ligne de médiation technologique fondé sur l'entraide intergénérationnelle. Elle est soutenue aussi bien par le programme Impact d'Ashoka que par les acteurs de l'innovation en Alsace (prix spécial de l'innovation sociale lors du Trophée de l'innovation organisé par la Communauté urbaine de Strasbourg et Alsace innovation, appui de SEMIA...) en tant qu'entreprise socialement innovante.

Bretagne

L'Aide régionale aux projets innovants (ARPI) proposée par la Région et Bpifrance est également ouverte aux projets d'innovation non technologique. Elle soutient les entreprises innovantes pour créer ou développer leurs projets en les accompagnant tout au long du processus d'innovation.

Franche-Comté

Le Réseau innovation a, de son côté, fait évoluer la Prestation technologique réseau (PTR). Cette aide est financée par Bpifrance et certains Conseils régionaux. Elle est destinée aux PME (prioritairement de moins de 50 personnes) qui souhaitent initier une démarche d'innovation

impliquant un partenariat technologique, pour leur permettre de se familiariser avec les processus d'innovation et nouer les partenariats utiles avec les centres de compétences. Ne pouvant être actionnée que sur des prestations à caractère technologique, elle est devenue en Franche-Comté un chèque innovation afin d'être éligible pour des prestations liées à d'autres types d'innovations.

Ile-de-France

Les différentes aides financières à l'innovation proposées par la Région et Bpifrance sont ouvertes aux projets d'innovation sociale dès lors qu'une innovation technologique est développée. La Région finance aussi une Aide à l'innovation responsable (AIR) qui appuie les innovations à impact environnemental et/ou social jusqu'à l'élaboration de leur prototype.

Languedoc-Roussillon

Différents outils sont mis à disposition des acteurs du réseau régional d'innovation afin d'être en mesure d'accompagner toutes les formes d'innovation, qu'elle soit technologique, organisationnelle, marketing ou sociale.

Deux outils complémentaires :

- Le Visa développement est un outil de diagnostic ouvert à toutes les entreprises existant depuis au moins 3 ans. Il permet à l'entreprise, avec l'aide d'un conseiller, d'analyser en les forces et les faiblesses du projet, puis d'en tirer des priorités d'actions et de mesurer son potentiel d'innovation. Il intègre une dimension innovation sociale. Celui-ci donne accès à une aide financière, le Pass'Innov.
- Le Pass'Innov est un outil de financement mobilisable pour les formes d'innovation qui ne sont pas couvertes par les outils existants centrés sur l'innovation technologique. Cette aide régionale est ouverte aux entreprises de tous les secteurs d'activité qui souhaitent miser sur l'innovation non technologique pour se développer et qui les aidera à faire leurs premiers pas vers l'innovation. Les entreprises doivent être accompagnées par un prescripteur et avoir obtenu le Visa développement.

Des dispositifs dédiés à l'innovation sociale

Languedoc-Roussillon

L'incubateur d'entreprises sociales Alter'Incub a été développé au sein de l'Union régionale des Scop en partenariat avec le Conseil régional, l'Europe, la Caisse des Dépôts et Consignations et plusieurs grands acteurs du secteur de l'économie sociale.

Il accompagne, financièrement et techniquement, les équipes dans la formalisation et la consolidation de leur projet d'entreprise avec pour principes et valeurs : la dimension innovation sociale, l'esprit d'initiative, la mise en réseau et la logique entrepreneuriale.

En mobilisant l'expérience des acteurs territoriaux et les ressources universitaires, l'incubateur se fixe pour objectif de favoriser l'émergence de projets innovants, créateurs d'emploi, de richesses économiques et de richesses sociales.

Avec l'appui d'Alter'Incub Languedoc-Roussillon, deux autres incubateurs Alter'Incub ont été lancés dans deux régions au sein de leur Union régionale des Scop : Rhône-Alpes en 2012 et Poitou-Charentes en 2013.

En savoir plus :

<http://entrepreneur-social.net/innovation/>

Poitou-Charentes

Le Conseil régional soutient l'Usine à projets, action expérimentale lancée sur l'année 2013-2014 par l'incubateur Etincel et l'Université de Poitiers.

Cette action a pour vocation de donner naissance à 4 entités de l'économie sociale et solidaire développant des activités économiques innovantes, dans les domaines de la santé, du développement durable, des services à la personne, etc.

Ces projets devront être en lien avec l'enseignement supérieur et la recherche.

En savoir plus : www.etincel-pc.fr

Rhône-Alpes

Le Conseil régional intervient de manière inédite sur l'innovation sociale au sein des pratiques organisationnelles et managériales des entreprises.

Il soutient dans ce cadre les travaux de l'Agence Rhône-Alpes pour la valorisation de l'innovation sociale et l'amélioration des conditions de travail (Aravis).

Cette association aide les entreprises de Rhône-Alpes à moderniser leur organisation en vue d'améliorer les conditions de travail et de développer leur performance, en recourant à des pratiques concertées et socialement innovantes. L'agence accompagne tous les acteurs de l'entreprise.

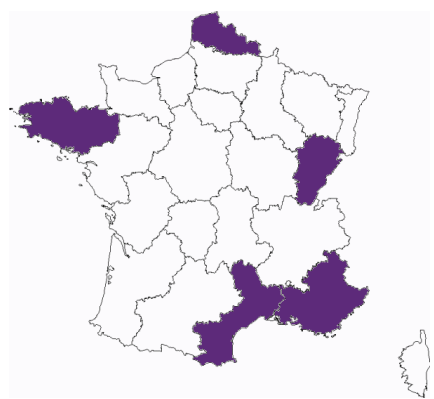
Aravis intervient sur les thèmes de l'allongement de la vie professionnelle, l'emploi et les compétences, la qualité de vie au travail, le dialogue social, la gestion des ressources humaines, la santé au travail, l'égalité professionnelle femmes-hommes, les mutations et l'organisation.

Elle a 3 principales missions :

- conseiller les entreprises par un apport d'expertises et un appui à la conduite concertée de projet.
- promouvoir l'innovation sociale par la valorisation d'expériences, la formalisation et le transfert méthodologique (événements et publications).
- apporter aux pouvoirs publics, et aux acteurs économiques et sociaux une expertise sur le travail et l'emploi pour enrichir leurs politiques.

En savoir plus : www.aravis.aract.fr

AUTRES ACTIONS



5 RÉGIONS

Différents projets inédits de soutien ont été lancés par des Conseils régionaux. Ils recouvrent des réalités variées, mais ont tous le point commun de s'inscrire dans de fortes dynamiques multi-partenariales. En voici quelques-uns.

Bretagne | Création de plateformes collaboratives

Dans le cadre du programme innovation sociale piloté par Bretagne Développement Innovation (cf. p 18), plusieurs projets d'expérimentation ont été lancés et notamment la création de plateformes collaboratives.

Une première plateforme réunira les acteurs régionaux de l'accompagnement (économie sociale et solidaire, innovation) afin de mutualiser leurs connaissances et les outils existants. Ce projet permettra d'aboutir au partage d'outils de caractérisation communs sur l'innovation sociale, d'analyser les outils d'accompagnement existants et d'en développer de nouveaux si nécessaire.

Bretagne Développement Innovation est par ailleurs impliquée dans le projet européen

COGITA. Celui-ci a pour objectif d'améliorer les politiques publiques de promotion de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) dans les PME au service d'un développement économique régional responsable et durable. Les réflexions du comité de pilotage de ce projet alimentent le programme innovation sociale, en particulier sur le volet innovation sociale en entreprise. La création d'une plateforme régionale de coordination entre innovation sociale et responsabilité sociale des entreprises est en réflexion dans ce cadre. Cela se traduira dans un premier temps par l'analyse des outils existants, la réunion des réseaux RSE afin de construire une offre de sensibilisation et de formation sur l'innovation sociale dans les entreprises.

Le plan d'action pour l'économie sociale et solidaire 2012-2015, déclinaison opérationnelle de la stratégie régionale de développement économique, affirme, dans son axe 3, la volonté du Conseil régional de favoriser l'innovation sociale en accompagnant des projets économiques viables en réponse aux besoins sociaux des territoires. Les travaux des États généraux de l'économie sociale et solidaire en région ont permis de souligner que, s'il émerge régulièrement des besoins et opportunités pouvant constituer le socle d'initiatives socio-économiques ou d'entreprises sociales viables, il est difficile d'organiser une intelligence collective territoriale efficace pour capter, valider, structurer durablement ces initiatives créatrices d'emploi et d'utilité sociale.

Dans ce contexte, Franche-Comté Active, en partenariat avec la CRESS, a proposé à la Région une étude-action dans l'objectif de construire un dispositif d'appui à l'émergence de projets d'utilité

sociale, favorisant la coopération entre acteurs sur les territoires, en lien avec la politique régionale d'aménagement du territoire.

Ce dispositif d'appui à l'émergence s'appuie sur plusieurs grandes étapes pour faciliter l'émergence de projets, constituant ainsi une chaîne de l'émergence : du territoire à l'idée, de l'idée au besoin, du besoin au projet, du projet à l'action (pour en savoir plus sur ces étapes, consulter l'appel à candidatures).

Afin de mettre en pratique et de faire évoluer et consolider ce dispositif, une première expérimentation est prévue sur des territoires tests, sélectionnés par un appel à candidature. L'objectif de cette expérimentation est d'adapter le dispositif afin qu'il réponde au mieux aux besoins des territoires, et qu'il leur permette d'assurer une mission de développement d'initiatives d'intérêt général viables, en utilisant des outils méthodologiques pertinents.

En savoir plus : www.franche-comte.fr

Une expérimentation de Pôle régional d'innovation sociale (PRIS) a été conduite par l'Union régionale des Scop Languedoc-Roussillon à partir de 2009. Elle a été soutenue conjointement par le Conseil régional dans le cadre de sa politique de soutien à l'innovation et par l'Europe au titre du FEDER. Le Réseau régional d'innovation (RRI) regroupe en Languedoc-Roussillon à la fois des spécialistes de l'innovation (incubateurs, pôles de compétitivité, plateformes technologiques, etc.), des généralistes de l'accompagnement et des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Ces acteurs ont donc été, dès le démarrage, associés et parties prenantes de la réflexion. Un portage du PRIS par l'Agence régionale d'innovation, Transferts LR, a été préconisé dès 2010 afin notamment de capitaliser sur l'expérience acquise en termes d'accompagnement de l'innovation technologique. Le conseil d'administration de Transferts LR a validé cette évolution stratégique en 2013.

L'expérimentation vise aujourd'hui principalement à :

- Développer une base de compétences mobilisables au service des projets d'innovation sociale, notamment parmi la recherche publique.
- Mettre en place un conseil scientifique spécifique pour l'évaluation de ces projets.
- Réaliser un benchmark des bonnes pratiques mises en place dans d'autres réseaux.
- Mener des actions visant à sensibiliser les entreprises à l'innovation sociale mais également à faire émerger directement des projets.
- Accompagner les premiers projets et adapter les méthodes d'accompagnement de l'innovation technologique aux spécificités de ces projets.

En savoir plus : www.transferts-lr.org

Pour aller plus loin : L'innovation sociale, un levier pour le développement des territoires, Avise, juillet 2012.

La Direction du développement durable, de la prospective et de l'évaluation (D2PE) du Conseil régional a initié en 2011 une démarche expérimentale intitulée « Innovation sociale et écologie territoriale » menée en partenariat avec la 27e Région, agence d'innovation publique dans les Régions, et l'École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI).

Cette démarche est partie du constat « qu'il existe, au sein de la population, des communautés créatives foisonnant d'innovations sociales qu'elles diffusent dans le quotidien. (...) Pilotée par des designers, l'idée de cette démarche est d'explorer le rôle que ces derniers peuvent jouer au sein de ces réseaux d'innovateurs citoyens, d'imaginer comment les technologies, en particulier du numérique, pourraient décupler leurs initiatives, d'inventer une nouvelle génération de services

collaboratifs, de revisiter en conséquence les institutions publiques et d'anticiper de manière mosaïque une nouvelle écologie du territoire. » (Philippe Durance, 2011).

La zone périurbaine de la ville de Douai a servi de terrain d'application de cette recherche. Sept thèmes ont été abordés : services à la gare, nouvelles activités locales, systèmes d'information localisés, relations de voisinage, tourisme local, mobilité de proximité, circuits alimentaires courts. 24 scénarii d'innovations sociales et de services collaboratifs ont été produits.

En savoir plus : blog.la27eregion.fr

Pour aller plus loin : L'innovation sociale ou les nouvelles voies du changement, Philippe Durance, CNAM, janvier 2011.

Le Conseil régional a mis en place des Pôles régionaux d'innovation et de développement économique solidaire (PRIDES). Ces pôles soutiennent une approche globale de la compétitivité des entreprises, non limitée à la seule innovation technologique : le social, l'environnement, la formation des salariés, l'export et l'usage renforcé des technologies de l'information et de la communication sont aussi considérés comme facteurs de performance.

Par exemple, l'association Pôle services à la personne labellisée PRIDES est un réseau

professionnel régional de coopération des entreprises agréées services à la personne en région. Ce pôle met en œuvre de nombreuses actions : animation, pilotage de projets collaboratifs et d'actions collectives, appui à l'ingénierie technique et financière, labellisation des projets collaboratifs souhaitant soumettre une demande de financement au Conseil régional, etc.

En savoir plus : www.regionpaca.fr,
www.pspaca.fr

Ressources

- **L'innovation sociale, un levier pour le développement des territoires**, Guide Avise, juillet 2012
- **Soutien à l'innovation sociale dans les politiques régionales d'innovation, état des lieux et perspective** », Résultats d'enquête Avise, juillet 2012
- **L'innovation sociale en Europe, politiques européennes et pratiques d'innovation sociale dans trois États membres**, Les repères de l'Avise, questions européennes n°5, septembre 2012
- Synthèse du **Guide de l'innovation sociale de la Commission Européenne**, Avise, mai 2013
- **Créativité et innovation dans les territoires**, Rapport du groupe de travail présidé par Michel Godet, Conseil d'analyse économique-DATAR-ADT, mai 2010

Liens utiles

- Boîte à outils innovation sociale - <http://entrepreneur-social.net/innovation>
- Centre de ressources des politiques ESS en Région - www.essenregion.org
- La 27ème région – www.le27eregion.fr

PANORAMA 2013

Les actions de soutien à l'innovation sociale en Région

Réalisé par l'Avise en partenariat avec l'Association des Régions de France (ARF), avec le soutien de la Caisse des Dépôts et du Fonds social européen, ce panorama a pour objectif d'aider au développement des actions et dynamiques régionales en faveur de l'innovation sociale.

www.essenregion.org

www.avise.org

AVEC
LE SOUTIEN
DE :



Cette publication
est cofinancée par
l'Union européenne